



Plan Local d'Urbanisme

Approuvé



2.b. Orientations particulières d'aménagement

P.L.U. approuvé par Délibération
du Conseil Municipal du : 28 MAI 2004

Le Maire



AMENAGEMENT DES SECTEURS KIRCHFELD ET BUHNE

Promouvoir le renouvellement du tissu bâti, combler les dents creuses ne suffit pas à répondre aux besoins en terme de développement. A ce titre, le secteur Kirchfeld, par sa situation et sa taille, représente un enjeu majeur pour l'avenir de BERRWILLER.

Cet ensemble de terrains bénéficie de bonnes conditions de desserte et viabilisation. La continuité de la trame viaire est assurée par la rue de Kirchfeld et la rue des Vosges, permettant ainsi la réalisation d'un bouclage et d'une desserte interne complète.

L'aménagement de ce secteur devra s'appuyer sur le souci majeur d'utiliser le plus rationnellement le potentiel foncier disponible et de garantir sa bonne insertion à la trame urbaine préexistante en développant une continuité urbaine reliant le noyau ancien principal à l'annexe de Bertschwiller.

L'aménagement pourra s'effectuer progressivement en ouvrant une première tranche à l'urbanisation (secteur AUa) sans compromettre l'organisation globale telle qu'elle est proposée dans le cadre des présentes orientations particulières d'aménagement. Les réseaux actuels ne sont pas dimensionnés de manière à permettre l'urbanisation complète de l'ensemble des terrains figurant en zone AU.

Du point de vue de l'urbanisme, on soulignera la nécessité, du fait de la taille de l'ensemble du périmètre, de développer une certaine diversité de l'habitat en combinant maisons individuelles, à du petit collectif, voire de l'habitat individuel groupé, tout en favorisant une certaine homogénéité et harmonie, sans monotonie, par le biais de dispositifs communs, plantations sous forme de haies champêtres, clôtures, etc...

Il conviendra dans le tracé des voiries de veiller à offrir des perspectives sur le piémont et les massifs encadrants. En outre, habiter un village c'est aussi nouer des relations avec les autres habitants, c'est appartenir à une communauté. Ainsi, pour susciter un minimum d'échanges entre riverains, toute opération d'habitat devra être accompagnée de la réalisation d'un minimum d'espaces publics.

En définitive, il s'agit de concevoir l'aménagement du secteur Kirchfeld non pas comme une simple extension de l'urbanisation, mais comme un véritable quartier, un morceau de village ouvert à la diversité de l'habitat pour répondre à la demande en logements compte tenu de l'évolution de la structure des ménages et, garantir, sur le long terme, par un renouvellement des classes jeunes, le maintien des équipements.

Le secteur du Buhne, à l'entrée Sud-Est du village, figurant déjà en zone constructible au P.O.S. approuvé en 1989, sera lui ouvert à l'urbanisation de manière progressive sur la base d'un Programme d'Aménagement d'Ensemble (P.A.E.). Une voirie interne assurera un bouclage reliant la rue Principale à la rue de Staffelfelden. Se greffant à ce secteur, la voirie pourra être prolongée de manière à assurer la desserte d'un ensemble de terrains contigus qui profitent d'une situation en tous point favorables (voir schéma). Le futur front bâti issu de l'urbanisation de ce périmètre devra être traité dans un souci de grande qualité paysagère et urbaine.

AMENAGEMENT DE L'ENTREE DU VILLAGE

I. Les éléments du site à valoriser

L'entrée de Berrwiller, vue sur le pont et la route de Staffelfelden :



L'entrée est marquée par un carrefour en patte d'oie et le passage sur un petit pont laissant passer un ruisseau. A cet endroit, une zone de loisir bien intégrée au paysage apporte de la vie, ponctuellement, au secteur. Les voies de l'entrée sont bordées par un alignement de peupliers et de bouleaux. Les abords des voies sont délaissés et la vitesse des voitures arrivant à cet endroit depuis l'échangeur de Staffelfelden depuis la RN83, est importante : des aménagements de sécurité sur ce carrefour permettront d'annoncer d'avantage l'entrée du village et de mettre en confiance les différents usagers de la zone de loisirs.

Route de Staffelfelden, les abords du lavoir :



Le tronçon de route faisant suite au panneau d'entrée d'agglomération n'est pas d'avantage aménagé que l'entrée du village au niveau du pont. Pourtant, son caractère naturel et rural, créé par l'alignement de bouleaux, reflète bien le caractère du village encore dynamique dans le secteur agricole. Les piétons sont obligés d'emprunter les accotements de terre. Ils sont gênés par les voitures, garées sauvagement les jours de matchs...

D'autre part, le lavoir, élément intéressant du patrimoine du village, est peu mis en valeur par ses abords directs.

L'objectif à atteindre pour l'aménagement de ce secteur est de valoriser les éléments intéressants du site, tout en rendant le secteur plus fonctionnel (bande réservée aux piétons, stationnement, bandes de jeux et de loisirs...) et sécurisant (aménagements pour la réduction de la vitesse, passages protégés...).

La parcelle 83, vers l'exploitation agricole :



La petite route qui se branche sur le carrefour à l'entrée du village est bordée d'un bel alignement de peupliers. Elle dessert au loin une exploitation agricole. Au sud et de l'autre côté du ruisseau, on peut rejoindre le terrain de foot.

Là, la vue s'ouvre sur le territoire agricole de la commune. En arrière plan, la chaîne des Vosges, d'un côté et la Forêt-Noire de l'autre côté, cadrent ces terrains et les valorisent.

Le site est parfaitement adapté à l'aménagement d'une aire de loisirs et de pique nique, en liaison avec les aménagements de stationnement et de sécurité de la route de Staffelfelden.

2. Le parti d'aménagement retenu

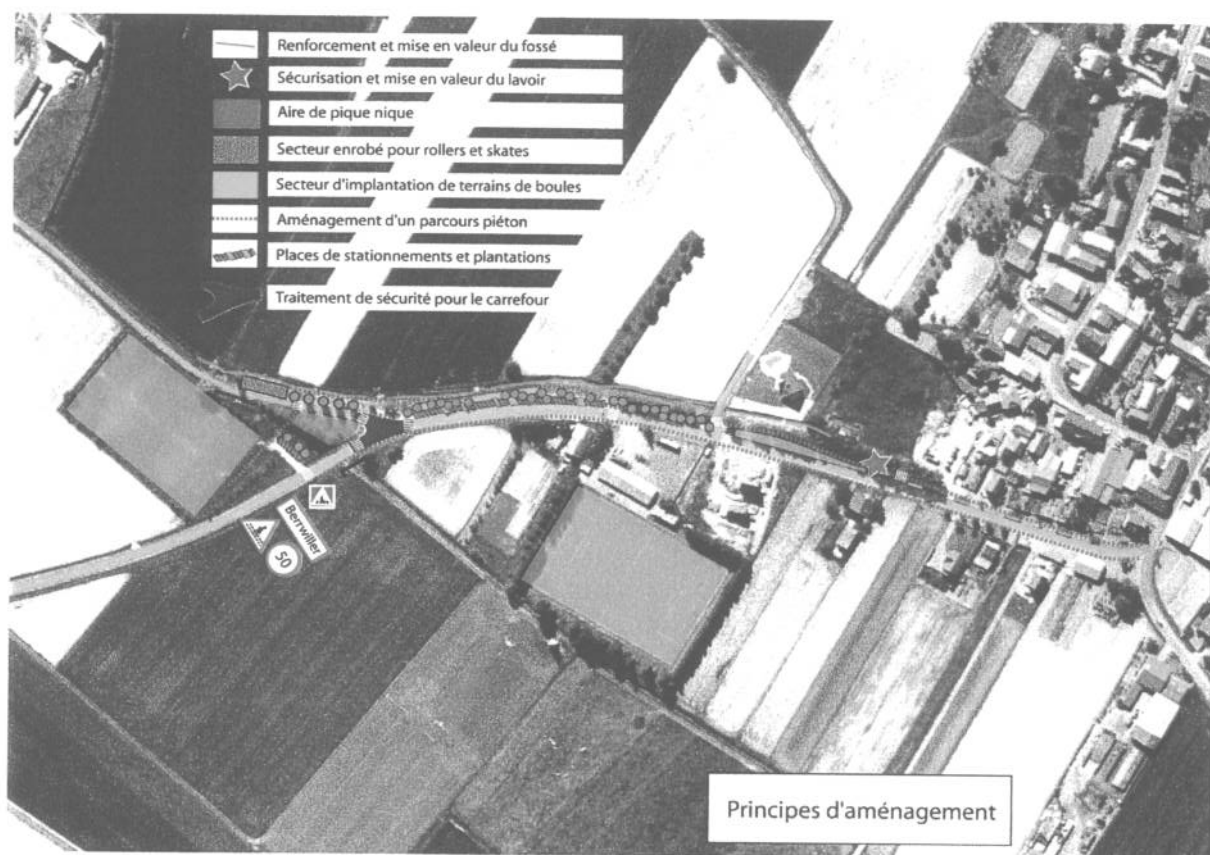
Ce parti d'aménagement s'appuie sur 2 principes

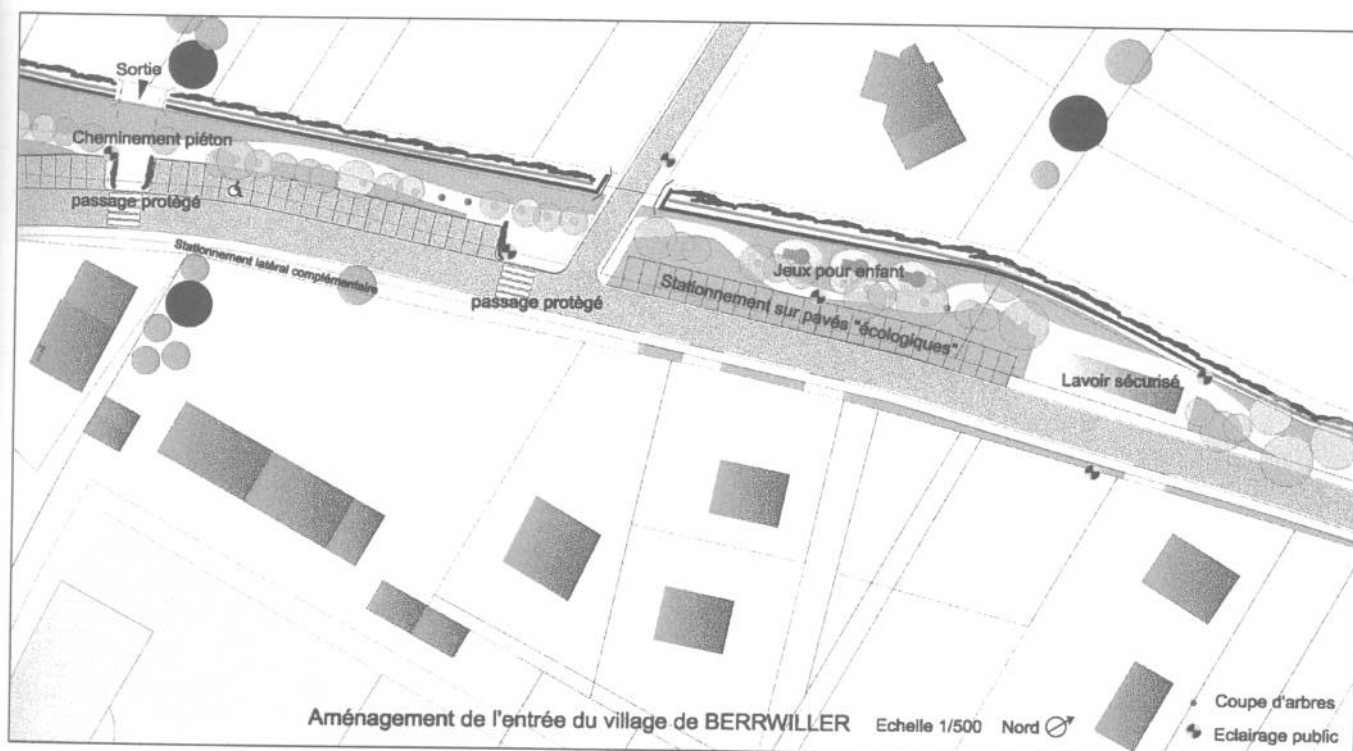
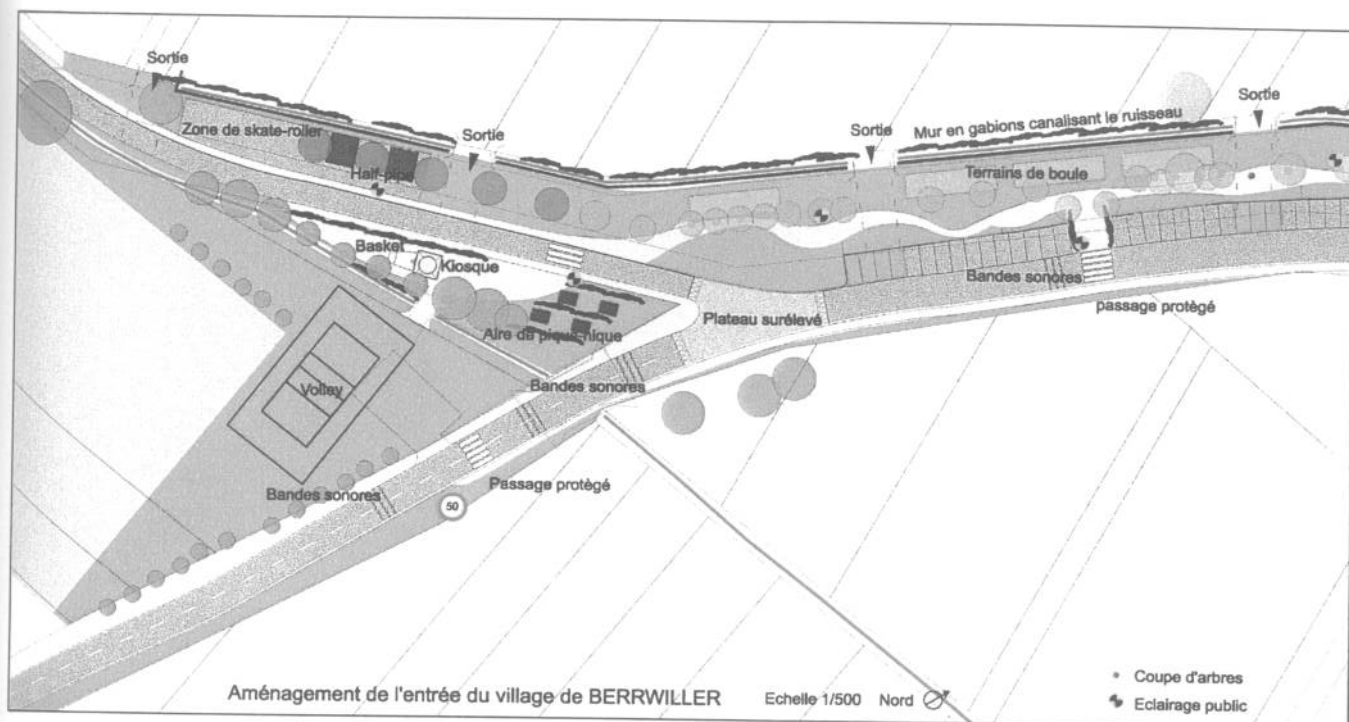
Valorisation du paysage naturel existant :

- Maintien des plantations de bouleaux et de peupliers le long de la route ;
- Mise en valeur du fossé, le long de l'aménagement , en le soulignant à l'aide d'un muret et de plantations de végétation hydrophile : roseaux...;
- Aménagement d'un cheminement au tracé aléatoire de façon à contourner les bouleaux et à laisser une bande suffisamment large pour les terrains de boules ;
- Entretien du lavoir dans son état naturel : laisser sa valeur patrimoniale telle quelle ;
- Caractère sobre des aménagements : les traitements sont soignés (engazonnement, délimitation du cheminement et de l'engazonnement, bordures des terrains de boules) .. sans être compliqués et coûteux .

Mise en sécurité des usagers du site :

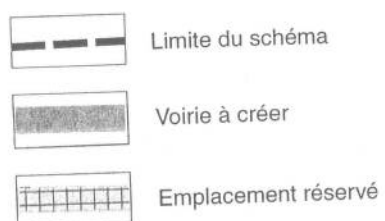
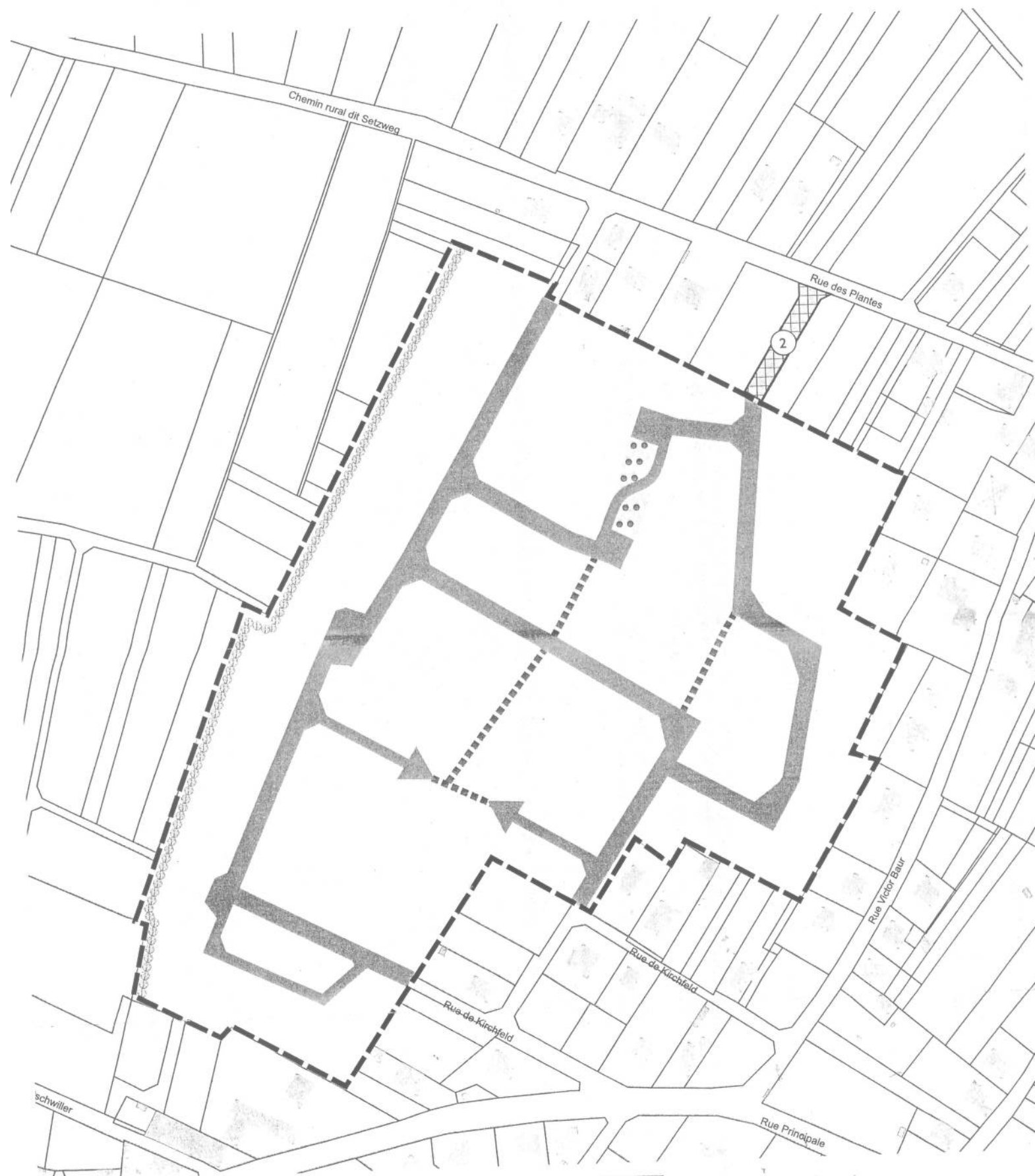
- Pose d'une grille en fond du lavoir, (10 cm sous le niveau de l'eau), ;
- Délimitation du fossé à l'aide d'un mur en gabions ;
- Aménagement de plusieurs passages protégés ;
- Report du cheminement piéton de l'autre côté du stationnement par rapport à la route ;
- Eloignement des équipements de jeux destinés aux enfants au delà du carrefour et non le long de la route départementale ;
- Rehaussement du trottoir Sud de façon à empêcher le stationnement sauvage, pour laisser la place au piétons.



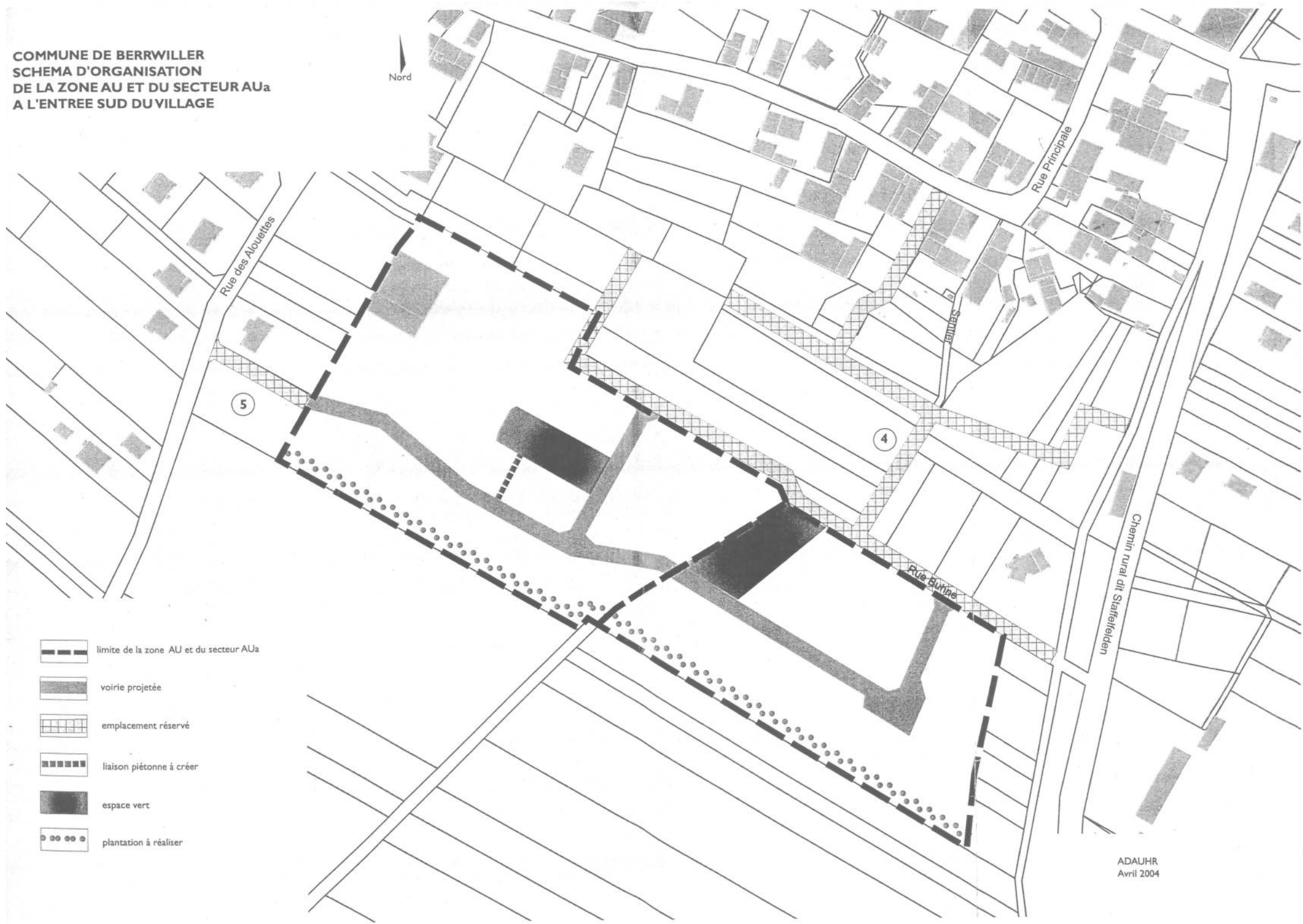


COMMUNE DE BERWILLER
SCHEMA D'ORGANISATION
DE LA ZONE AU ET DU SECTEUR AU_a AU LIEUDIT "KIRCHFELD"

Nord



COMMUNE DE BERRWILLER
SCHEMA D'ORGANISATION
DE LA ZONE AU ET DU SECTEUR AUa
A L'ENTREE SUD DU VILLAGE



- limite de la zone AU et du secteur AUa
- voirie projetée
- emplacement réservé
- liaison piétonne à créer
- espace vert
- plantation à réaliser